

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1400000: transport et logistique

En vigueur au 19/02/2010 (Dernière actualisation de la page 17/03/2014)

Voir les Sous-commissions :

1400100 (Autobus et autocars),

1400200 (Taxis),

1400300 (Transport routier et logistique pour compte de tiers),

1400005 (Déménagements, garde-meubles et leurs activités annexes),

1400008 (Assistance dans les aéroports).

Le document concernant le champ de compétence est consultable ici.